

*Extrait de :*

# NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

2014

Première partie. Statut juridique de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées

Chapitre premier. Textes législatifs concernant le statut juridique de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées



Copyright (c) Nations Unies

## Table des matières

Avant-propos .....	xxi
Sigles.....	xxiii

### **Première partie. Statut juridique de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées**

#### CHAPITRE PREMIER. TEXTES LÉGISLATIFS CONCERNANT LE STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

Qatar : Décret n° 34 (2014) portant approbation de l'adhésion à la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées (34/2014).....	3
--	---

#### CHAPITRE II. TRAITÉS RELATIFS AU STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

##### A. TRAITÉS RELATIFS AU STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

1. État de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies. Approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 février 1946 .....	5
2. Accords relatifs aux missions, bureaux et réunions.....	5
a) Accord entre l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République arabe syrienne relatif au statut de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies chargée du démantèlement du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne. Damas, le 5 février 2014.....	5
b) Accord supplémentaire à l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et la République-Unie de Tanzanie relatif au siège du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux, pour les locaux du Mécanisme. Dar es-Salaam, 5 février 2014.....	24
c) Accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de l'État indépendant du Samoa relatif aux modalités de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra à Apia (Samoa) du 28 août au 4 septembre 2014. New York, 24 février 2014.....	29

## Chapitre premier

# TEXTES LÉGISLATIFS CONCERNANT LE STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

QATAR

**Décret n° 34 (2014) portant approbation de l'adhésion à la Convention de 1947  
sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées (34/2014)\***

[...]

### *Article premier*

L'adhésion de l'État du Qatar à la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées, dont le texte est joint en annexe au présent décret, est approuvée, conformément à l'article 68 de la Constitution, avec réserves à la section 24 de l'article VII, et à la section 32 de l'article IX de la Convention, ainsi qu'il est indiqué dans l'instrument d'adhésion.

### *Article 2*

Toutes les parties concernées, chacune en ce qui la concerne, procèdent à l'application du présent décret. Le décret entrera en vigueur à la date de publication au *Journal officiel*.

(Signé)

---

\* Voir également chapitre II.B.